

PROVINCE DU BRABANT WALLON

Commune de Perwez



PROGRAMME COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT RURAL

PARTIE IV - LA STRATEGIE DE DEVELOPPEMENT

PROJET DE RAPPORT FINAL

FEVRIER 2022



DEVELOPPEMENT RECHERCHE ENVIRONNEMENT ENERGIE ARCHITECTURE AMENAGEMENT MOBILITE

Atelier d'architecture DR(EA)²M
Place Communale, 28
6230 Pont-à-Celles

Table des matières

Programme Communal de Développement Rural.....	1
Partie IV - La stratégie de développement	1
Introduction	4
1. Objectifs de développement.....	6
1.1. Axe 1 : Habiter à Perwez	6
1.1.1. Objectif 1 : Viser la mixité des logements dans la commune	6
1.1.2. Objectif 2 : Garantir une diversité de services	7
1.1.3. Objectif 3 : Agir sur l'isolation et la production locale d'énergie	9
1.1.4. Objectif 4 : Devenir une commune zéro déchet	10
1.2. Axe 2 : Vivre à Perwez.....	11
1.2.1. Objectif 5 : Améliorer la communication vers le citoyen.....	11
1.2.2. Objectif 6 : Garantir un dynamisme citoyen dans chaque village	12
1.2.3. Objectif 7 : Coordonner, encadrer et développer l'offre jeunesse	14
1.2.4. Objectif 8 : Mettre en valeur le patrimoine et développer le tourisme.....	15
1.2.5. Objectif 9 : Développer le maillage vert et bleu.....	16
1.3. Axe 3 : Travailler à Perwez	18
1.3.1. Objectif 10 : Garantir une capacité d'accueil pour les entreprises et les commerces	18
1.3.2. Objectif 11 : Poursuivre le renouveau du pôle de Perwez-Centre.....	19
1.3.3. Objectif 12 : Maintenir et poursuivre la diversification agricole.....	21
1.4. Axe 4 : Se déplacer à Perwez.....	22
1.4.1. Objectif 13: Poursuivre le développement du réseau des modes actifs et anticiper la mobilité de demain	22
1.5. Réponse aux autres enjeux	23
2. Tableau de bord des indicateurs	25

INTRODUCTION

Le présent rapport décrit la stratégie et les objectifs du PCDR qui serviront à définir les projets que la Commission Locale de Développement Rural (CLDR) souhaite réaliser pour les 10 années à venir.

L'élaboration de cette stratégie s'est déroulée en trois étapes.

Premièrement, une série d'enjeux ont été identifiés sur base de l'analyse conjointe de la situation socio-économique du territoire de Perwez, des résultats de la participation de la population et d'une prise en compte de toutes les politiques et évolutions futures externes (Etat fédéral, Région, Union européenne, marché privé, ...) qui pourront avoir un impact sur Perwez. Ces enjeux représentent des défis auxquels la commune sera confrontée dans les années à venir. Le PCDR peut donc être un des outils utilisés pour y faire face.

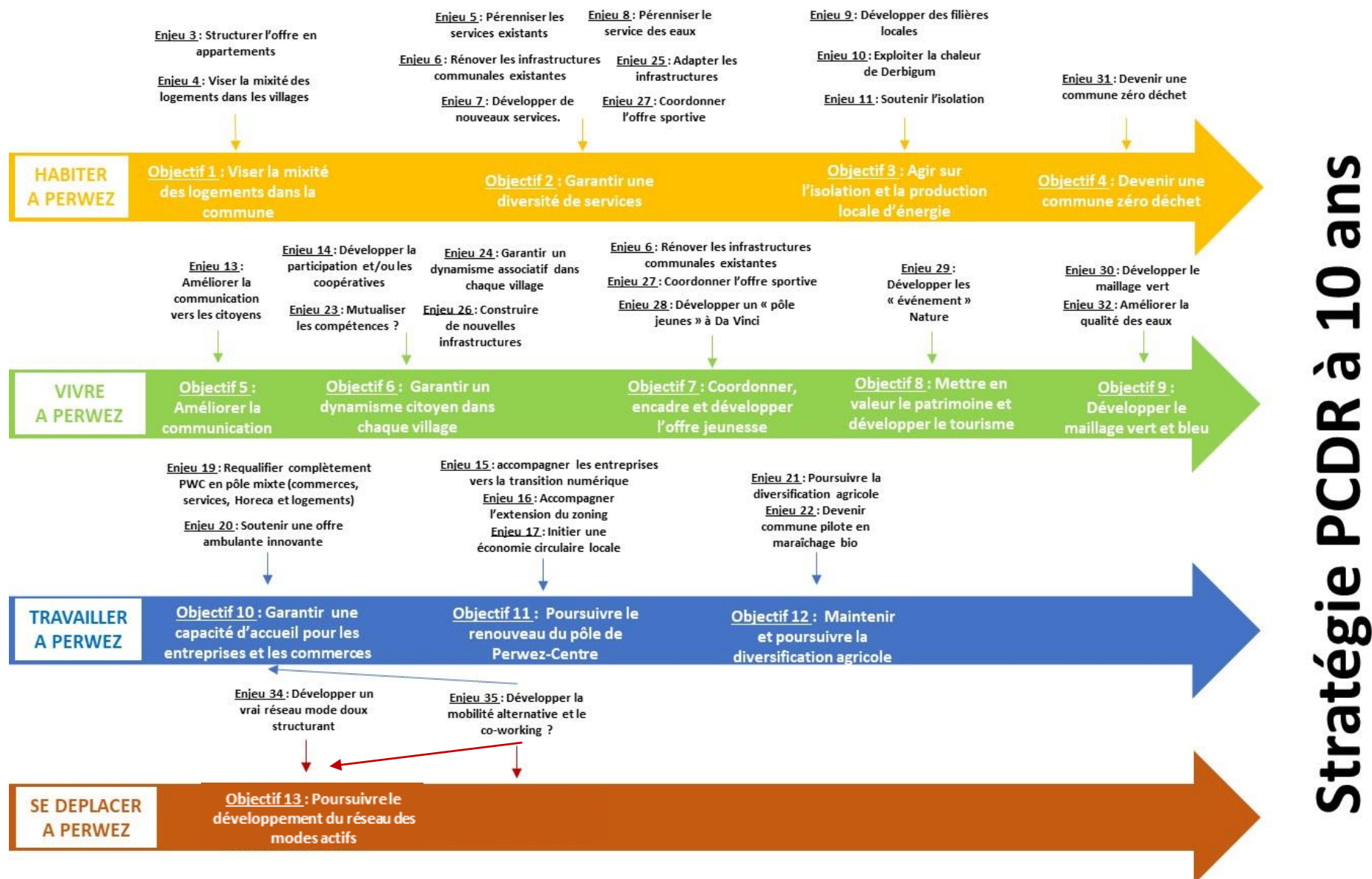
La deuxième étape a constitué en un travail d'identification de tous les enjeux susceptibles de pouvoir être traduits en objectifs du PCDR. Pour ce faire, plusieurs critères de sélection ont été utilisés :

- Le niveau d'adhésion à l'enjeu des trois groupes cibles du PCDR (politique, administration et citoyens) ;
- L'existence ou non d'autres outils/programmes permettant de répondre plus adéquatement à l'enjeu en question ;
- Le nombre d'idées de projets déjà proposées par enjeu ;

Il a ainsi été décidé de traduire et reformuler certains enjeux en objectifs du PCDR et à l'inverse, de ne pas en retenir certains pour diverses raisons (enjeux jugés non prioritaires, enjeux difficiles à traduire localement en projets, existence d'autres plan et programmes jugés plus efficaces pour répondre à l'enjeu, ...).

Enfin, une proposition de stratégie a été discutée et validée en CLDR. Cette stratégie définit également les effets multiplicateurs attendus ainsi que des indicateurs qui permettent de s'assurer de l'atteinte de résultats. Un tableau de bord de ces indicateurs se trouve en dernière page.

Liens entre les enjeux identifiés suite au diagnostic partagé et les objectifs du PCDR



1. OBJECTIFS DE DEVELOPPEMENT

1.1. Axe 1 : Habiter à Perwez

1.1.1. Objectif 1 : Viser la mixité des logements dans la commune

Enjeux du diagnostic concernés :

- Enjeu 3 : « Structurer l'offre en appartements » ;
- Enjeu 4 : « Viser la mixité des logements dans les villages ».

L'évolution de la typologie des ménages perwéziens (augmentation du nombre de personnes âgées et réduction de la taille des ménages) ainsi que l'augmentation de la population attendue amène des questions spécifiques sur la problématique du logement qui ont été pointées lors du diagnostic partagé. Comment garantir le maintien du cadre rural dans les villages ? Comment garantir une bonne mixité sociale entre Perwez-Centre et les autres villages ? Comment accompagner les projets de reconversion de fermes en logements ? Comment accompagner la demande en appartements ? Comment répondre à l'augmentation du nombre de personnes isolées et au vieillissement de la population ? Toutes ces questions méritent une attention particulière au vu de l'attachement de la population au cadre rural de l'entité.

Etant donné que des mesures existent déjà (Règlement Général sur les Bâtisses en Site Rural à Thorembais-les-Béguines et Malèves-Sainte-Marie-Wastines, périmètre de rénovation urbaine à Perwez-Centre, projet de Schéma d'Orientation Local à Thorembais-Saint-Trond), l'objectif vise donc à accompagner les nouvelles demandes en logements dans la commune en apportant une attention particulière à la mixité sociale, à une offre adaptée à toutes les tailles de ménage, à un accès aux logements des jeunes ménages et à une offre adaptée aux PMR et aux personnes âgées. Le tout en veillant à ce que chaque projet s'intègre dans le contexte urbanistique du village concerné.

Projets du PCDR permettant d'atteindre l'objectif :

- Projet 2.2 : Création de logements intergénérationnels, tremplins ou à loyer modéré
- Projet 3.2 : Création d'une maison multi-services ou de logements dans la cure de Thorembais-Saint-Trond ;
- Projet 3.3 : Rénovation de la cure de Malèves-Sainte-Marie ;
- Projet 3.4 : Rénovation de la cure d'Orbais ;
- Projet 3.11 : Soutien à la création d'un lieu pour habitat léger.

Exemples d'effets multiplicateurs attendus :

- ▶ Faciliter l'accès au logement ;
- ▶ Maintenir sur le territoire des publics plus fragilisés économiquement (jeunes ménages et personnes âgées isolées)

Modalités d'évaluation (indicateurs et sources) :

- ▶ 10% de logements différenciés pour tous nouveaux projets d'urbanisation ; Rapport annuel du service urbanisme ;
- ▶ 10% de chaque groupe cible par projet (jeunes ménages, personne âgée, personne isolée) ; Rapport annuel du service urbanisme.

Liens avec le développement durable :

Impact sur le développement durable	Social	Économique	Écologique
Faciliter l'accès au logement	x	x	
Maintenir sur le territoire des publics plus fragilisés	x		

1.1.2. Objectif 2 : Garantir une diversité de services

Enjeux du diagnostic concernés :

- Enjeu 5 : « Pérenniser les services existants » ;
- Enjeu 6 : « Rénover les infrastructures communales existantes » ;
- Enjeu 7 : « Développer de nouveaux services » ;
- Enjeux 8 : « Pérenniser le service communal des eaux » ;
- Enjeu 25 : « Adapter les infrastructures » ;
- Enjeu 27 : « Coordonner l'offre sportive ».

Cet objectif vise à faire face à plusieurs défis auquel Perwez sera confronté et à répondre de nombreuses idées de projets évoqués durant les consultations de la population.

D'une part, la numérisation en cours de l'économie va amplifier le phénomène de disparition des services physiques. Banques, postes mais aussi désormais pharmacies, médiathèques, bibliothèques ou encore mutuelles voient leur offre « physique » réduite ou supprimée au profit de services en ligne. Le service physique, quand il est encore offert, est alors relocalisé au sein d'un pôle sectoriel important (exemple des maisons du tourisme du Brabant wallon regroupées au sein d'une seule structure à Waterloo) ou relocalisé dans une grande ville ou un grand complexe commercial (exemple du secteur pharmaceutique avec l'arrivée de Medi-Market). Avec encore une multitude de services présents sur son territoire, Perwez pourrait voir son offre fortement se réduire en nombre ou se concentrer en quelques lieux stratégiques. A priori à Thorembais-Saint-Trond qui dispose de la meilleure chalandise de passage.

D'autre part, plusieurs points d'attention ont régulièrement été évoqués lors des réunions villageoises : le manque de plaines de jeux à Malèves-Sainte-Marie-Wastinnes et Perwez-Centre, l'absence d'une place publique à Thorembais-Saint-Trond, la vétusté de certaines infrastructures scolaires, la difficulté de pérenniser les clubs de jeunes, l'inadéquation de l'aménagement de certaines salles par rapport aux besoins de leurs occupants, le manque de coordination dans l'offre sportive et dans la communication des activités.

En parallèle à ces questions, les consultations de la population ont mis en avant des demandes pour élargir l'offre avec de nouveaux services : académie, piscine, mouvements de jeunesse, cimetière d'humusation, discothèque, clubs de jeunes, ...

Notons également que la CLDR a vivement souhaité qu'un objectif spécifique aux jeunes soit établi. Ce qui est le cas avec l'objectif 7.

L'objectif est donc triple :

1. Garantir pour le futur, une même diversité et qualité de services en anticipant la disparition de certains d'entre eux et en améliorant la gestion des autres ;
2. Améliorer l'aménagement des lieux de rencontre existants (petits aménagements ou rénovations lourdes) et examiner si de nouveaux lieux doivent être aménagés pour satisfaire aux demandes des services existants.
3. Examiner un élargissement de l'offre en services en veillant à une bonne complémentarité avec les services et les infrastructures existants.

Projets du PCDR permettant d'atteindre l'objectif :

- Projet 1.1 : Création d'une maison de village au « club des jeunes » de Thorembais-les-Béguines ;
- Projet 1.2 : Aménagement d'un skatepark au centre sportif de Perwez ;

- Projet 1.4 : Aménagement du cœur de village d'Orbais ;
- Projet 1.7 : Création d'un cœur de quartier au Ponceau ;
- Projet 1.8 : Organisation de ramassages scolaires durables ;
- Projet 1.9 : Développement de la dynamique zéro déchet ;
- Projet 2.1 : Création d'un marché couvert et d'un espace de convivialité sur la place de la gare ;
- Projet 2.4 : Mise en place d'un espace-test maraîcher ;
- Projet 2.5 : Installation d'équipements de convivialité dans les villages ;
- Projet 2.12 : Relance du festival des contes et de la littérature jeunesse ;
- Projet 3.1 : Création d'un atelier rural ;
- Projet 3.2 : Création d'une maison multi-services ou de logements dans la cure de Thorembais-Saint-Trond ;
- Projet 3.3 : Rénovation de la cure de Malèves-Sainte-Marie ;
- Projet 3.4 : Rénovation de la cure d'Orbais ;
- Projet 3.5 : Rénovation de l'ancienne école Bogaerts à Perwez ;
- Projet 3.6 : Rénovation de la Posterie ;
- Projet 3.7 : Aménagement d'un espace de convivialité au Blanc Bois ;
- Projet 3.8 : Création d'un réseau de chaleur à partir de Derbigum ;
- Projet 3.9 : Stimulation de l'offre touristique ;
- Projet 3.10 : Soutien à la filière viticole.

Exemples d'effets multiplicateurs attendus :

- ▶ Amélioration de la visibilité et de la fréquentation des services existants ;
- ▶ Augmentation de l'offre en services aux citoyens ;
- ▶ Position de services sur des produits de niche (public cible spécifique, impact environnemental réduit, ...)
- ▶ Spécialisation de services à destination des personnes âgées ;
- ▶ Augmentation de l'attractivité de la commune ;
- ▶ Impact positif sur la cohésion sociale.

Modalités d'évaluation (indicateurs et sources) :

- ▶ Maintien et/ou croissance annuelle du nombre de services offerts ; Site web de la commune ;
- ▶ Maintien d'un accès à l'administration communale durant au moins une plage horaire en soirée et le week-end et diversification des moyens d'accès aux services via la digitalisation ; Site web de la commune.

Liens avec le développement durable :

Impact sur le développement durable	Social	Économique	Écologique
Amélioration de la visibilité et de la fréquentation des services existants	x	x	
Augmentation de l'offre en services aux citoyens	x	x	x
Spécialisation de service à destination des personnes âgées	x	x	
Position de services sur des produits de niche (public cible spécifique, impact environnemental réduit, ...)		x	x
Augmentation de l'attractivité de la commune		x	
Impact positif sur la cohésion sociale	x		

1.1.3. Objectif 3 : Agir sur l'isolation et la production locale d'énergie

Enjeux du diagnostic concernés :

- Enjeu 9 : « Développer des filières locales de production d'énergie » ;
- Enjeu 10 : « Exploiter la chaleur de Derbigum » ;
- Enjeu 11 : « Soutenir l'isolation » ;

Au vu des enjeux climatiques, soutenir l'isolation est un objectif essentiel d'autant plus que les techniques sont maîtrisées et connues et que la marge wallonne de réduction des consommations est encore très importante. L'objectif d'isolation est donc inscrit dans le programme du PCDR tout en sachant que beaucoup d'actions sont déjà entreprises à Perwez. Via le plan UREBA la commune a déjà réalisé plusieurs actions d'isolation de ses bâtiments. La commune a en plus adhéré au programme Renowat, engagé une coordinatrice POLLEC pour créer et mettre en œuvre le PAEDC été la signature de la Convention des Maires. D'ici 2030, Perwez aura également, avec le soutien de son gestionnaire de réseau de distribution, procédé au remplacement par des LED de tout son éclairage public. En ce qui concerne le soutien à l'isolation des ménages privés, la commune a la chance de disposer d'un conseiller en énergie et d'un des 16 guichets énergie wallons qui promulgue tout type de conseils aux citoyens. Il s'agit donc surtout d'orienter les actions nouvelles vers un renforcement de la communication sur les outils et moyens disponibles pour les ménages.

En ce qui concerne la production d'énergie, mis à part le champ éolien (qui génère des taxes communales mais n'alimente pas directement les habitants et entreprises de Perwez) les énergies locales renouvelables sont peu développées sur le territoire. Or de plus en plus de projets de production d'énergie en Wallonie sont initiés et développés par des porteurs locaux (citoyens, agriculteurs, collectivités, entreprises, ...) aussi bien dans l'éolien, la biomasse, le solaire que l'hydraulique. Ces initiatives témoignent d'un engouement pour ce type de filière et disposent de plus en plus d'une expérience et d'une crédibilité qui leur permettent de pouvoir être dupliquées.

Perwez comme tout territoire dispose d'un potentiel de production d'énergie (en l'occurrence surtout éolien, biomasse et solaire). L'éolien est déjà bien valorisé avec un important parc existant et une nouvelle éolienne citoyenne qui va voir le jour dans le cadre du renouvellement du permis Eneco. Plus spécifiquement, la présence du parc d'activités économiques et de certaines entreprises (Derbigum) peut aussi être la source d'une énergie à exploiter.

L'objectif est donc d'identifier quelles sources d'énergie peuvent être les plus valorisantes à Perwez, selon quelle filière et avec quels moyens opérationnels. Il s'agira également de soutenir les projets déjà existants afin d'en assurer leur pérennité.

Projets du PCDR permettant d'atteindre l'objectif :

- Projet 1.1 : Création d'une maison de village au « club des jeunes » de Thorembais-les-Béguines ;
- Projet 2.8 : Installation de chaudières biomasse et valorisation d'une filière locale ;
- Projet 3.8 : Création d'un réseau de chaleur à partir de Derbigum ;

Exemples d'effets multiplicateurs attendus :

- ▶ Sécurité d'approvisionnement énergétique ;
- ▶ Maîtrise des coûts énergétiques ;
- ▶ Réduction des émissions de CO₂ ;
- ▶ Développement de filières économiques locales ;
- ▶ Diversification agricole ;
- ▶ Création d'emplois locaux.

Modalités d'évaluation (indicateurs et sources) :

- ▶ Réduction de 2% par an de la consommation totale d'énergie par habitant ; Walstat ;
- ▶ Croissance de 2% par an de la production totale d'énergie renouvelable ; Walstat.

Liens avec le développement durable :

Impact sur le développement durable	Social	Économique	Écologique
Sécurité d'approvisionnement énergétique		x	
Maîtrise des coûts énergétiques	x	x	
Réduction des émissions de CO2			x
Développement de filières économiques locales		x	x
Diversification agricole	x	x	
Création d'emplois locaux		x	

1.1.4. Objectif 4 : Devenir une commune zéro déchet

Enjeu du diagnostic concerné :

- Enjeu 31 : « Devenir une commune zéro déchet » ;

Le wallon est un des leaders européens du tri des déchets. Via les collectes sélectives en porte à porte via des conteneurs à puce et la présence de recyparcs dans toutes les communes, le citoyen dispose d'une belle infrastructure pour garantir un bon tri des déchets. A Perwez, la dynamique est très positive, surtout depuis l'instauration du conteneur à puces qui a permis une réduction de 60kg/an/habitants entre 2020 et 2021 pour placer la commune bien en deçà de la moyenne wallonne.

L'objectif vise donc à continuer à encourager le citoyen et l'administration à réduire sa quantité annuelle de déchets. Elle pourra compter sur la dynamique actuelle de projets « zéro déchet » qui se développent un peu partout (épiceries vrac, repair café, ressourceries), qui favorisent la sensibilisation et proposent des actions très concrètes ainsi que des conseils pour y arriver.

Ces exemples pourront ainsi faciliter le choix d'identification des meilleures actions à mener pour réussir ce défi.

Projets du PCDR permettant d'atteindre l'objectif :

- Projet 1.9 : Développement de la dynamique zéro déchet ;
- Projet 2.8 : Installation de chaudières biomasse et valorisation d'un réseau de chaleur local ;
- Projet 3.8 : Création d'un réseau de chaleur à partir de Derbigum ;

Exemples d'effets multiplicateurs attendus :

- Réduction de la quantité de déchets ;
- Augmentation de l'achat de produits frais, locaux et en vrac ;
- Augmentation d'une alimentation saine ;
- Renforcement des circuits courts agricoles et artisanaux ;
- Renforcement de la cohésion sociale via des échanges de bonnes pratiques ;

Modalités d'évaluation (indicateurs et sources) :

- Réduction de 2kg de déchets résiduels par an et par habitant ; Walstat ;
- Croissance annuelle de 1 commerce vendant en vrac ; Site web de l'ADL.

Liens avec le développement durable :

Impact sur le développement durable	Social	Économique	Écologique
-------------------------------------	--------	------------	------------

Réduction de la quantité de déchets			X
Augmentation de l'achat de produits frais, locaux et en vrac		X	X
Augmentation d'une alimentation saine	X		
Renforcement des circuits courts agricoles et artisanaux	X	X	X
Renforcement de la cohésion sociale via des échanges de bonnes pratiques	X		

1.2. Axe 2 : Vivre à Perwez

1.2.1. Objectif 5 : Améliorer la communication vers le citoyen

Enjeu du diagnostic concerné :

- Enjeu 13 : « Améliorer la communication vers les citoyens » ;

Lors des réunions de consultation villageoise, il a plusieurs fois été identifié que la communication vers la population n'était pas optimale. D'une part, avec l'augmentation du nombre de services (publics ou privés), d'activités (culturelles et sportives) et d'événements qui sont désormais offerts à Perwez, une démultiplication des communicants et de l'information s'est faite avec le temps. D'autre part, l'émergence des réseaux sociaux a bouleversé l'accès à l'information tant en termes de canaux que de rapidité et de qualité. Il n'est donc pas surprenant que le citoyen puisse percevoir un manque de communication si celle-ci n'a pas été adaptée suite à ces évolutions.

L'objectif vise donc à améliorer la communication vers le citoyen en identifiant parmi tous les canaux d'information désormais disponibles le(s) meilleur(s) moyen(s) d'assurer un bon transfert de l'information (bulletin communal, site web, réseaux sociaux, valves à l'administration, toutes-boîtes, panneaux d'affichage public, courriers, presse locale, ...).

A côté d'un travail sur les outils de communication, une réflexion pourrait être menée sur la coordination de l'ensemble de l'information communiquée vers le citoyen afin que celle-ci puisse intégrer facilement les informations venant de tous les acteurs perwéziens offrant un service aux citoyens (administration, écoles, associations, clubs de sport, centre culturel, ...).

Depuis, la commune a déjà initié de nouvelles choses avec notamment la dynamisation du service communication, la rationalisation des bulletins communaux (bimestriel et trimestriel), la modernisation projetée du site internet et la présence renforcée sur la page Facebook,

Projets du PCDR permettant d'atteindre l'objectif :

- Projet 1.5 : Balisage des sentiers existants ;
- Projet 2.3 : Création d'une maison des jeunes dans la commune de Perwez ;
- Projet 2.6 : Développement de supports et d'événements de valorisation du patrimoine ;
- Projet 2.11 : Structuration des formules d'accueil
- Projet 2.13 : Réhabilitation et création de sentiers et itinéraires de balades ;

Exemples d'effets multiplicateurs attendus :

- ▶ Croissance de l'adhésion au projet local de territoire ;
- ▶ Amélioration du rapport entre citoyens et mandataires locaux ;
- ▶ Augmentation de l'engagement citoyen ;
- ▶ Accès à une information différente des réseaux sociaux

Modalités d'évaluation (indicateurs et sources) :

- 80% de taux de satisfaction des habitants par rapport à la communication faite par la commune ; enquête bisannuelle.

Liens avec le développement durable :

Impact sur le développement durable	Social	Économique	Écologique
Croissance de l'adhésion au projet local de territoire	x		x
Amélioration du rapport entre citoyens et mandataires locaux	x		
Augmentation de l'engagement citoyen	x	x	x
Accès à une information différente des réseaux sociaux	x		x

1.2.2. Objectif 6 : Garantir un dynamisme citoyen dans chaque village

Enjeux du diagnostic concernés :

- Enjeu 14 : « Développer la participation et/ou les coopératives » ;
- Enjeu 23 : « Mutualiser les compétences » ;
- Enjeu 24 : « Garantir un dynamisme associatif dans chaque village » ;
- Enjeu 26 : « Construire de nouvelles infrastructures » ;

Perwez possède une vie associative riche avec une offre culturelle, de loisir et sportive diversifiée. Le diagnostic partagé a permis de dégager plusieurs points qui pourraient contribuer à maintenir ce dynamisme et à l'encourager. Premièrement, l'offre est surtout concentrée au sud de la N29 et plus particulièrement à Perwez-Centre. Cette disparité permet de conserver une attractivité pour Perwez-Centre mais en même temps limite la dynamique au sein des villages. A noter qu'avec la création récente du terrain de hockey à Odenge, un pôle sportif existe désormais au nord de la N29.

Deuxièmement, les interviews des personnes ressources ont pu mettre en évidence certaines faiblesses du secteur associatif. Il est dynamique et varié et propose une multitude d'activités mais pourrait être plus efficace et exploiter un potentiel beaucoup plus grand de participants. Ont ainsi été identifiés : une difficulté de gestion des bénévoles qui en sont pourtant les chevilles ouvrières et un manque de certaines compétences : informatique, communication, gestion de projets et évaluation.

Troisièmement, on observe que l'initiative citoyenne collaborative, via des formes diverses (asbl, coopératives, association de fait, ...), est en développement partout en Wallonie. Cette forme d'engagement qui est une tierce voie par rapport aux initiatives publiques et privées vise l'autogestion locale de biens « communs » et est principalement active dans l'énergie (éoliennes citoyennes, réseaux de chaleur, groupements d'achat), l'alimentation (coopératives, GAC, épiceries, jardins partagés, ...), la mobilité (co-voiturage, atelier de réparation, coursier à vélo, ...), le logement (habitat groupé, logement kangourou, community land trust, ...) et les services (SEL, Repair café, ...). De plus, ces initiatives peuvent désormais s'appuyer sur des structures d'accompagnement et de soutien qui leur permettent de cadrer leur projet et de les rendre autonome et pérenne. Perwez n'est pas en reste puisque plusieurs initiatives de ce type existent (SEL à Orbais et à Perwez-centre, Repair Café à Perwez-centre, jardin partagé à Perwez-centre et potager partagé à Orbais, Abbeyfield à Perwez-centre, des habitats groupés) mais qui mériteraient sans doute de se faire connaître davantage.

L'objectif est donc de soutenir la vie associative en apportant une attention particulière à la création et au développement d'activités dans les villages qui en ont le moins. Il s'agit aussi d'identifier quelles ressources, outils et compétences pourraient être mutualisées entre toutes les

associations afin de pouvoir alléger la charge administrative ou rendre plus efficaces certaines de leurs tâches pour ainsi, en garantir leur dynamisme. Enfin, il convient de stimuler les initiatives collaboratives citoyennes en élaborant un canevas d'accompagnement et en identifiant les mesures de soutien. A noter que le Collège a décidé la mise en place d'un budget participatif qui a été lancé dès janvier 2020 et a permis de subsidier plusieurs projets dont certains ont déjà été mis en oeuvre.

Projets du PCDR permettant d'atteindre l'objectif :

- Projet 1.1 : Création d'une maison de village au « club des jeunes » de Thorembais-les-Béguines ;
- Projet 1.4 : Aménagement du cœur de village d'Orbais ;
- Projet 1.7 : Création d'un cœur de quartier au Ponceau ;
- Projet 1.8 : Organisation de ramassages scolaires durables ;
- Projet 1.9 : Développement de la dynamique zéro déchet ;
- Projet 2.1 : Création d'un marché couvert et d'un espace de convivialité sur la place de la gare ;
- Projet 2.3 : Création d'une maison des jeunes dans la commune de Perwez ;
- Projet 2.6 : Développement de supports et d'événements de valorisation du patrimoine ;
- Projet 2.10 : Mise en place d'un groupe de citoyens pour la mise en œuvre de projets « nature » ;
- Projet 2.11 : Structuration des formules d'accueil des nouveaux habitants ;
- Projet 2.12 : Relance du festival des contes et de la littérature jeunesse ;
- Projet 3.2 : Création d'une maison multi-services ou de logements dans la cure de Thorembais-Saint-Trond ;
- Projet 3.3 : Rénovation de la cure de Malèves-Sainte-Marie ;

Exemples d'effets multiplicateurs attendus :

- ▶ Augmentation de la cohésion sociale ;
- ▶ Augmentation de l'engagement citoyen dans la commune ;
- ▶ Amélioration de la fréquentation des services, commerces et animations existants ;
- ▶ Accès à de nouveaux services et animations ;
- ▶ Participation citoyenne active aux enjeux actuels de la transition économique et écologique.

Modalités d'évaluation (indicateurs et sources) :

- ▶ 5 nouveaux citoyens investis par an dans des projets citoyens et asbl ; Rapport annuel de la commune.

Liens avec le développement durable :

Impact sur le développement durable	Social	Économique	Écologique
Augmentation de la cohésion sociale ;	x		
Augmentation de l'engagement citoyen dans la commune	x		x
Amélioration de la fréquentation des services, commerces et animations existants	x	x	
Accès à de nouveaux services et animations	x	x	
Participation citoyenne active aux enjeux actuels de la transition économique et écologique	x	x	x

1.2.3. **Objectif 7 : Coordonner, encadrer et développer l'offre jeunesse**

Enjeux du diagnostic concernés :

- Enjeu 7 : « Développer de nouveaux services » ;
- Enjeu 27 : « Coordonner l'offre sportive » ;
- Enjeu 28 : « Développer un pôle jeunes à Da Vinci » ;

Le manque d'activités pour les jeunes est régulièrement ressorti lors des consultations villageoises et des interviews des personnes ressources. Il concerne surtout les activités extra scolaires pour les tout-petits et les activités de loisir et culturelles pour les ados. Plusieurs services développant des activités pour les jeunes existent déjà (SCAJ, Centre culturel, GAL, planning familial, accueil temps libre, ...). L'école Da Vinci constitue en outre un pôle en devenir. L'objectif vise donc à développer l'offre d'activité pour les jeunes en partant des structures existantes et en identifiant les besoins et ressources nécessaires pour l'accomplir.

Projets du PCDR permettant d'atteindre l'objectif :

- Projet 1.1 : Création d'une maison de village au « club des jeunes » de Thorembais-les-Béguines ;
- Projet 1.2 : Aménagement d'un skatepark au centre sportif de Perwez ;
- Projet 1.4 : Aménagement du cœur de village d'Orbais ;
- Projet 1.8 : Organisation de ramassages scolaires durables ;
- Projet 1.9 : Développement de la dynamique zéro déchet ;
- Projet 2.3 : Création d'une maison des jeunes dans la commune de Perwez ;
- Projet 2.5 : Installation d'équipements de convivialité dans les villages ;
- Projet 2.11 : Structuration des formules d'accueil des nouveaux habitants ;
- Projet 2.12 : Relance du festival des contes et de la littérature jeunesse ;
- Projet 2.14 : Aménagement d'un espace de convivialité près de la ferme d'Alvaux ;
- Projet 3.4 : Rénovation de la cure d'Orbais ;
- Projet 3.6 : Rénovation de la Posterie ;
- Projet 3.7 : Aménagement d'un espace de convivialité au Blanc Bois ;
- Projet 3.9 : Stimulation de l'offre touristique.

Exemples d'effets multiplicateurs attendus :

- ▶ Augmentation de l'offre en activités pour les jeunes ;
- ▶ Accroissement de l'accompagnement des jeunes ;
- ▶ Augmentation de l'offre culturelle et de loisirs au sein de la commune ;
- ▶ Accroissement de la cohésion entre habitants et intergénérationnelles ;
- ▶ Augmentation de la sensibilisation aux enjeux sociétaux ;

Modalités d'évaluation (indicateurs) :

- ▶ 80% de taux de satisfaction des jeunes sur les activités proposées ; enquête bisannuelle ;
- ▶ Au moins 10 activités récurrentes organisées par an ; Rapport annuel du SCAJ.

Liens avec le développement durable :

Impact sur le développement durable	Social	Économique	Écologique
Augmentation de l'offre en activités pour les jeunes	x		
Accroissement de l'accompagnement des jeunes	x		
Augmentation de l'offre culturelle/loisirs dans la commune	x		
Accroissement de la cohésion entre habitants et intergénérationnelles	x		

Augmentation de la sensibilisation aux enjeux sociétaux	x	x	x
---	---	---	---

1.2.4. **Objectif 8 : Mettre en valeur le patrimoine et développer le tourisme**

Enjeu du diagnostic concerné :

- Enjeu 29 : « Développer les événements nature » ;

Le rapport socio-économique et la participation citoyenne ont mis en évidence un manque de dynamisme autour des éléments patrimoniaux alors même que la vie associative est riche et que le patrimoine architectural est intéressant. Aussi les citoyens ont exprimé leur désir de pérenniser le patrimoine immatériel. La connaissance du patrimoine historique et culturel passe tout d'abord par un travail de recensement des différents éléments qui participent à la richesse du territoire communal : petit patrimoine, histoires locales, pratiques culturelles, etc. Dans un second temps, il s'agira de valoriser ce patrimoine en le faisant connaître à la population et en assurant sa transmission de génération en génération. Cette valorisation pourra se faire à la fois par des animations, des activités de découvertes autour du patrimoine bâti ou des sites d'intérêt (balades contées, journée patrimoine, événements, ducasses, etc.) ou encore par la création de plaquettes de présentation, de panneaux dispersés dans la commune, etc.

A noter que le GAL tout comme la maison du tourisme, peuvent être de bons conseillers puisqu'ils ont déjà réalisé plusieurs actions dans cette thématique dans d'autres communes.

L'attractivité touristique de Perwez a, quant à elle, été développée par la commune et par la maison du tourisme de la Hesbaye brabançonne et axée sur le tourisme vert au moyen notamment de balades à vélo et pédestres. Avec le regroupement de toutes les maisons du tourisme du Brabant wallon en une seule entité à Waterloo, la promotion du tourisme à Perwez risque de s'atténuer. Néanmoins, d'autres acteurs comme le GAL Culturalité ou le Contrat Rivière Dyle-Gette développent des activités autour des balades et des projets mis en place par la commune comme le RAVeL, la rénovation de la gare et la Transperwezienne vont faire perdurer cet axe touristique.

Pour valoriser son offre touristique, Perwez pourrait miser encore davantage sur son cadre rural et vert. Une piste à exploiter pourrait être celle du tourisme du « jour de ... ». Ce tourisme s'appuie sur un engouement nouveau relatif aux événements naturels et au cycle agricole et qui fête le « jour de... » : la floraison des jacinthes des bois, la première sortie des vaches au printemps (cfr. le jour du köslapp en Suède pour lequel existe désormais un agenda en ligne listant toutes les fermes participantes et qui attirent des milliers de personnes), le premier jour des vendanges, le premier jour de migrations des hirondelles, ... Perwez pourrait très bien mettre en place un tel tourisme puisqu'elle dispose du terreau naturel et agricole et se trouve à une distance proche de grandes villes permettant une mobilisation rapide d'une communauté importante de personnes. L'avantage de ce type d'événements étant qu'ils participent indirectement et naturellement à un renfort/rétablissement du dialogue entre agriculteurs et citoyens. Depuis, un événement sur le « couvert végétal sur culture » avec un labyrinthe fleuri a été initié à Perwez et a lieu chaque année.

Projets du PCDR permettant d'atteindre l'objectif :

- Projet 1.3 : Aménagement d'un chemin cyclable et pédestre au Long Pont ;
- Projet 1.5 : Balisage des sentiers existants ;
- Projet 1.6 : Aménagement des abords des ruisseaux Thorembais et Orbais ;
- Projet 1.7 : Création d'un cœur de quartier au Ponceau ;
- Projet 2.1 : Création d'un marché couvert et d'un espace de convivialité sur la place de la gare ;
- Projet 2.5 : Installation d'équipements de convivialité dans les villages ;
- Projet 2.6 : Développement de supports et d'événements de valorisation du patrimoine ;
- Projet 2.9 : Création d'une réserve transcommunale avec Gembloux ;

- Projet 2.10 : Mise en place d'un groupe de citoyens pour la mise en œuvre des projets « nature » ;
- Projet 2.13 : Réhabilitation et création de sentiers et itinéraires de balades ;
- Projet 2.14 : Aménagement d'un espace de convivialité près de la ferme d'Alvaux ;
- Projet 3.2 : Création d'une maison multi-services ou de logements dans la cure de Thorembais-Saint-Trond ;
- Projet 3.3 : Rénovation de la cure de Malèves-Sainte-Marie ;
- Projet 3.4 : Rénovation de la cure d'Orbais ;
- Projet 3.7 : Aménagement d'un espace de convivialité au Blanc Bois ;
- Projet 3.9 : Stimulation de l'offre touristique ;
- Projet 3.10 : Soutien à la filière viticole.

Exemples d'effets multiplicateurs attendus :

- ▶ Mise en valeur des villages et de leurs caractéristiques patrimoniales
- ▶ Valorisation et protection de la nature et du paysage
- ▶ Embellissement des cœurs de village
- ▶ Amélioration de la qualité du patrimoine bâti
- ▶ Augmentation des ventes de produits locaux sur le territoire
- ▶ Développement de l'activité touristique
- ▶ Partage et transmission de l'histoire et de l'héritage culturel de la commune
- ▶ Sensibilisation des habitants à leur patrimoine et à sa préservation

Modalités d'évaluation (indicateurs) :

- ▶ 80% de taux de satisfaction des promeneurs ; enquête bisannuelle ;
- ▶ Au moins 1 élément du patrimoine mis en valeur chaque année ; Rapport annuel de la commune ;
- ▶ 100% des supports fonctionnels 10 ans après leur inauguration ; Etat des lieux décennal.

Liens avec le développement durable :

Impact sur le développement durable	Social	Économique	Écologique
Mise en valeur des villages et de leurs caractéristiques patrimoniales	x		
Valorisation et protection de la nature et du paysage			x
Embellissement des cœurs de village	x		
Amélioration de la qualité du patrimoine bâti	x		
Augmentation des ventes de produits locaux sur le territoire		x	
Développement de l'activité touristique		x	
Partage et transmission de l'histoire et de l'héritage culturel de la commune	x		
Sensibilisation des habitants à leur patrimoine et à sa préservation	x		x

1.2.5. Objectif 9 : Développer le maillage vert et bleu

Enjeux du diagnostic concernés :

- Enjeu 30 : « Développer le maillage vert » ;
- Enjeu 32 : « Améliorer la qualité des eaux » ;

Le territoire perwézien possède des portions de paysage très intéressantes ainsi que des éléments écologiques à haut potentiel. Ces éléments sont situés dans une région où l'agriculture est fortement orientée vers les grandes cultures qui ont eu tendance par le passé à gagner les bonnes terres sur les espaces verts et la forêt.

La commune et d'autres acteurs mettent bien en œuvre depuis plusieurs années des actions visant à améliorer la biodiversité : plantations d'arbres et haies, fauchage tardif, aménagement de zones naturelles, etc. et qui ont eu comme effet de conserver et protéger ce qui était encore existant.

L'objectif vise donc à développer la biodiversité et le paysage en reconstituant un maillage vert et bleu. Cela passera via des actions menées auprès des habitants (sensibilisation aux produits phyto, journées de l'arbre, formation au compostage, journée des jardins ouverts ...), par des actions menées sur des propriétés publiques (création de réserves, plantations, désherbage écologique, visites pédagogiques, grand nettoyage de printemps, parcours biodiversité, ...) et inévitablement via un dialogue avec les agriculteurs qui sont de plus en plus nombreux à mettre en place des pratiques respectueuses de la nature (nouvelles pratiques culturales, reconversion au bio, plantations de haies participant à la restauration des paysages bocagers, entretien des zones naturelles existantes, développement de nouveaux refuges ou de liaisons pour la biodiversité). La commune compte par ailleurs poursuivre la dynamique déjà mise en place avec le contrat rivière Dyle-Gette (information, sensibilisation et sanctions) et les échanges avec la Province (gestionnaire des cours d'eau) et les acteurs extérieurs comme Natagora et le GAL.

Projets du PCDR permettant d'atteindre l'objectif :

- Projet 1.3 : Aménagement d'un chemin cyclable et pédestre au Long Pont ;
- Projet 1.6 : Aménagement des abords des ruisseaux Thorembais et Orbais ;
- Projet 1.7 : Création d'un cœur de quartier au Ponceau ;
- Projet 2.1 : Création d'un marché couvert et d'un espace de convivialité sur la place de la gare ;
- Projet 2.5 : Installation d'équipements de convivialité dans les villages ;
- Projet 2.8 : Installation de chaudières biomasse et valorisation d'une filière locale ;
- Projet 2.9 : Création d'une réserve transcommunale avec Gembloux ;
- Projet 2.10 : Mise en place d'un groupe citoyen pour la mise en œuvre de projets « nature » ;
- Projet 2.13 : Réhabilitation et création de sentiers et itinéraires de balades ;
- Projet 2.14 : Aménagement d'un espace de convivialité près de la ferme d'Alvaux ;
- Projet 3.7 : Aménagement d'un espace de convivialité au Blanc Bois ;

Exemples d'effets multiplicateurs attendus :

- ▶ Sensibilisation de la population à l'environnement et à son cadre de vie ;
- ▶ Valorisation et protection de la nature et du paysage ;
- ▶ Développement de la biodiversité et croissance des populations végétales et animales sauvages ;
- ▶ Sensibilisation à la diversité du patrimoine naturel local par les citoyens ;
- ▶ Sensibilisation au rôle de préservation de l'environnement joué par les agriculteurs.

Modalités d'évaluation (indicateurs) :

- ▶ Au moins 5km de maillage vert supplémentaire dans les 10 ans ; Rapport annuel de la commune ;
- ▶ Au moins 50m de berges de ruisseaux réhabilités chaque année ; Rapport annuel de la commune ;
- ▶ 1 espèce animale/végétale nouvelle relevée en moyenne par an ; Rapport annuel de Natagora.

Liens avec le développement durable :

Impact sur le développement durable	Social	Économique	Écologique
Sensibilisation de la population à l'environnement et à son cadre de vie	x		x
Valorisation et protection de la nature et du paysage			x
Développement de la biodiversité et croissance des populations végétales et animales sauvages			x
Sensibilisation à la diversité du patrimoine naturel local par les citoyens	x		x
Sensibilisation au rôle de préservation de l'environnement joué par les agriculteurs		x	x

1.3. Axe 3 : Travailler à Perwez**1.3.1. Objectif 10 : Garantir une capacité d'accueil pour les entreprises et les commerces**

Enjeux du diagnostic concernés :

- Enjeu 15 : « Accompagner les entreprises vers la transition numérique » ;
- Enjeu 16 : « Accompagner l'extension du zoning » ;
- Enjeu 17 : « Initier une économie circulaire locale » ;
- Enjeu 20 : « Soutenir une offre ambulante innovante » ;
- Enjeu 35 : « Développer la mobilité alternative et le coworking ».

Perwez témoigne d'un certain dynamisme économique puisque le diagnostic révélait que son nombre d'entreprises avait évolué de 646 à 812 entre 2008 et 2015 et son nombre d'indépendants de 650 à 1070 entre 2000 et 2016. Quand on sait que la proximité entre son lieu de travail et son domicile est un des premiers critères de bien-être et de motivation pour un gérant d'entreprise, agir sur une offre locale en terrains et/ou bâtiments est un des principaux leviers pour maintenir la vitalité entrepreneuriale. Par ailleurs, de plus en plus de chefs d'entreprises indiquent que la disponibilité en infrastructures et l'accès automobile ne sont plus les seuls critères de choix d'implantation et que la diversité des services disponibles et le cadre de vie sont tout autant recherchés. L'éclosion de solutions de mobilité alternative et de politiques de rénovation urbaine ambitieuses complètent les éléments qui favorisent le retour en milieu urbain de nombreuses petites PME et de grandes entreprises de service. On observe donc un peu partout que l'accueil d'entreprises ne s'envisage désormais plus uniquement via la mise à disposition de foncier et de bâtiments au sein des seuls parcs d'activités économiques.

L'objectif vise donc à permettre l'éclosion d'une multitude d'infrastructures d'accueil d'entreprises et de commerces qui soient adaptées à la fois à leur besoin en surface et en services et qui tiennent compte de leurs interactions possibles avec d'autres fonctions. Il peut ainsi s'agir de la création/extension de parc d'activités économiques, la mise en place d'une zone d'enjeu communal (c'est-à-dire avec une mixité de fonction), le développement d'un centre d'entreprises, la création d'un espace de co-working, la simplification administrative pour installer son petit atelier chez soi, le soutien aux projets de commerces mobiles, ...

Projets du PCDR permettant d'atteindre l'objectif :

- Projet 1.7 : Création d'un cœur de quartier au Ponceau ;
- Projet 2.1 : Création d'un marché couvert et d'un espace de convivialité sur la place de la gare ;

- Projet 2.4 : Mise en place d'un espace-test maraîcher ;
- Projet 3.1 : Création d'un atelier rural ;
- Projet 3.5 : Rénovation de l'ancienne école Bogaerts à Perwez ;
- Projet 3.8 : Création d'un réseau de chaleur à partir de Derbigum ;
- Projet 3.9 : Stimulation de l'offre touristique ;
- Projet 3.10 : Soutien à la filière viticole.

Exemples d'effets multiplicateurs attendus :

- ▶ Soutien à l'activité économique artisanale ;
- ▶ Amélioration de la fréquentation des commerces existants ;
- ▶ Développement de l'offre commerciale locale et réaction à la transition vers l'e-commerce ;
- ▶ Développement des filières locales à haute valeur ajoutée ;
- ▶ Reconversion potentielle de bâtiments désaffectés ;
- ▶ Redynamisation du centre-ville de Perwez ;

Modalités d'évaluation (indicateurs) :

- ▶ Croissance annuelle de 2% des postes salariés à Perwez ; Walstat ;
- ▶ Croissance annuelle de 2% du nombre d'entreprises à Perwez ; Walstat ;
- ▶ Augmentation de la durée de vie moyenne des commerces ; Walstat.

Liens avec le développement durable :

Impact sur le développement durable	Social	Économique	Écologique
Soutien à l'activité économique artisanale ;	x	x	
Amélioration de la fréquentation des commerces existants		x	
Développement de l'offre commerciale locale et réaction à la transition vers l'e-commerce	x	x	
Développement des filières locales à haute valeur ajoutée		x	x
Reconversion potentielle de bâtiments désaffectés		x	x
Redynamisation du centre-ville de Perwez ;	x	x	

1.3.2. Objectif 11 : Poursuivre le renouveau du pôle de Perwez-Centre

Enjeux du diagnostic concernés :

- Enjeu 19 : « Requalifier complètement Perwez-Centre en pôle mixte (commerces, services, HoReCa et logements) » ;
- Enjeu 20 : « Soutenir une offre ambulante innovante ».

Parallèlement au développement du pôle de Thorembais-Saint-Trond, Perwez-Centre a vu son offre commerciale péricliter. Ce déclin n'est pas spécifique à Perwez et a touché toutes les villes wallonnes suite à l'apparition des grands zonings commerciaux et par la suite avec le développement de l'e-commerce. Dans ce contexte, les pôles commerciaux qui ont pu se maintenir sont ceux qui ont pu tirer parti d'une importante chalandise de passage. Le pôle de Thorembais étant, à ce titre, idéalement situé.

Vu sa localisation à l'écart des axes de transit, le pôle de Perwez-Centre doit donc utiliser d'autres leviers que la chalandise de passage pour retrouver une dynamique commerciale. Entre autres leviers, il y a le développement d'une chalandise de résidents qui permettrait de soutenir les commerces de biens de consommation courante (boulangerie, épicerie, boucherie, banque, librairie, HoReCa, ...). Ceci passe donc par des actions de rénovation urbaine pour en améliorer le

cadre et la convivialité. Il y a également le développement d'une dynamique socio-culturelle déjà présente dans le centre avec le centre culturel et qui permet de soutenir l'offre HoReCa et événementielle. En parallèle des mesures d'aides et de soutien directe aux candidats commerçants, il semble pertinent d'élargir le débat et d'examiner si le renouveau ne doit pas passer par un programme ambitieux de redéveloppement foncier et immobilier du centre comme l'ont fait d'autres communes qui ont connu le même problème (Charleroi Ville-Basse, Herstal-Centre, Liège-Guillemin mais aussi des villes plus petites comme Marche-en-Famenne, Ottignies, Gembloux ou Wavre avec son projet « Wavre 2030 »). C'est une des raisons qui a poussé l'entité à se doter d'un périmètre de rénovation urbaine qui permet d'accéder à des subsides régionaux pour financer des opérations de rénovation du bâti et des espaces publics.

L'objectif vise donc à utiliser tous les leviers pour redynamiser le pôle de Perwez-centre.

Projets du PCDR permettant d'atteindre l'objectif :

- Projet 2.1 : Création d'un marché couvert et d'un espace de convivialité sur la place de la gare ;
- Projet 2.3 : Création d'une maison des jeunes dans la commune de Perwez ;
- Projet 3.6 : Rénovation de la Posterie ;
- Projet 3.8 : Création d'un réseau de chaleur à partir de Derbigum ;
- Projet 3.9 : Stimulation de l'offre touristique ;
- Projet 3.10 : Soutien à la filière viticole.

Exemples d'effets multiplicateurs attendus :

- ▶ Rééquilibrage territorial entre Perwez et Thorembais-Saint-Trond ;
- ▶ Renforcement de l'attractivité du centre-ville ;
- ▶ Renforcement de l'identité perwezienne ;
- ▶ Redéploiement économique et commercial ;
- ▶ Soutien aux pôles culturel, sportif et scolaire de Perwez-Centre ;
- ▶ Dynamisation du quartier de l'ancienne gare ;
- ▶ Rééquilibrage socio-économique de la population ;
- ▶ Lutte contre l'étalement urbain.

Modalités d'évaluation (indicateurs) :

- ▶ Croissance du nombre de commerces à Perwez-Centre ; Site web de l'ADL ;
- ▶ Baisse de l'âge moyen à Perwez-Centre ; Registre de la population.

Liens avec le développement durable :

Impact sur le développement durable	Social	Économique	Écologique
Rééquilibrage territorial entre Perwez et Thorembais-Saint-Trond	x	x	
Renforcement de l'attractivité du centre-ville	x	x	
Renforcement de l'identité perwezienne	x		
Redéploiement économique et commercial		x	
Soutien aux pôles culturel, sportif et scolaire de Perwez-Centre	x	x	
Dynamisation du quartier de l'ancienne gare	x	x	
Rééquilibrage socio-économique de la population	x		
Lutte contre l'étalement urbain			x

1.3.3. **Objectif 12 : Maintenir et poursuivre la diversification agricole**

Enjeux du diagnostic concernés :

- Enjeu 21 : « Poursuivre la diversification agricole » ;
- Enjeu 22 : « Devenir commune pilote en maraîchage bio ».

Etant donné l'excellente qualité des terres, l'activité agricole est encore bien présente à Perwez et en est une garante du cadre rural tant relevé par les habitants lors des consultations villageoises. Elle est bien sûr surtout orientée vers les grandes cultures mais on trouve encore des exploitations d'élevage laitier et viandeux. L'activité agricole témoigne en outre d'un bon dynamisme puisque plusieurs projets de diversification existent (transformation et vente à la ferme, viticulture, production biologique, orge brassicole, miscanthus, manèges, ...). Par ailleurs, cette diversification s'étend au-delà du monde agricole puisque des partenariats sont déjà eu lieu par le passé avec l'IFAPME, l'ADL et le jumelage de Kaysersberg.

Cet objectif vise à poursuivre la diversification agricole en cours en identifiant les moyens les plus appropriés pour soutenir les porteurs de projets actuels d'une part et d'autre part, à initier des projets dans des filières non encore présentes sur le territoire.

Projets du PCDR permettant d'atteindre l'objectif :

- Projet 1.9 : Développement de la dynamique zéro déchet ;
- Projet 2.1 : Création d'un marché couvert et d'un espace de convivialité sur la place de la gare ;
- Projet 2.4 : Mise en place d'un espace-test maraîcher ;
- Projet 2.8 : Installation de chaudières biomasse et valorisation d'une filière locale ;
- Projet 2.10 : Mise en place d'un groupe de citoyens pour la mise en œuvre de projets « nature » ;
- Projet 3.9 : Stimulation de l'offre touristique ;
- Projet 3.10 : Soutien à la filière viticole.

Exemples d'effets multiplicateurs attendus :

- ▶ Redéploiement économique et commercial ;
- ▶ Développement des activités agricoles en circuit-court ;
- ▶ Augmentation des ventes de produits locaux sur le territoire ;
- ▶ Soutien à l'économie circulaire ;
- ▶ Réduction des pressions agricoles sur l'environnement ;
- ▶ Croissance de l'accès à une alimentation saine et locale ;
- ▶ Renforcement du dialogue agriculteurs-citoyens ;
- ▶ Renforcement d'une identité locale ;
- ▶ Diversification du paysage de Hesbaye ;
- ▶ Réutilisation de bâtiments agricoles désaffectés.

Modalités d'évaluation (indicateurs) :

- ▶ Stabilisation du nombre d'exploitants agricoles ; Walstat ;
- ▶ Croissance du nombre d'ha dévolus à des cultures différenciées ; Statbel ;
- Evolution du nombre de produits en vente directe ; Site web de l'ADL.

Lien avec le développement durable :

Impact sur le développement durable	Social	Économique	Écologique
Redéploiement économique et commercial	x	x	
Développement des activités agricoles en circuit-court	x	x	x

Augmentation des ventes de produits locaux sur le territoire	x	x	x
Soutien à l'économie circulaire	x	x	x
Réduction des pressions agricoles sur l'environnement			x
Croissance de l'accès à une alimentation saine et locale	x		x
Renforcement du dialogue agriculteurs-citoyens	x	x	
Renforcement d'une identité locale	x		
Diversification du paysage de Hesbaye			x
Réutilisation de bâtiments agricoles désaffectés		x	x

1.4. Axe 4 : Se déplacer à Perwez

1.4.1. Objectif 13: Poursuivre le développement du réseau des modes actifs et anticiper la mobilité de demain

Enjeux du diagnostic concernés :

- Enjeu 34 : « Développer un vrai réseau modes actifs structurant » ;
- Enjeu 35 : « Développer la mobilité alternative et le coworking »

La dernière opération de développement rural a permis de développer les premiers kilomètres de liaisons inter-villages pour les usagers des modes actifs. Toutefois, il existe encore des discontinuités à l'intérieur des villages, le réseau est peu lisible, les circulations sur et en traversées des N29 et N243 sont peu sécurisées, il manque des trottoirs et l'entretien des sentiers n'est pas encore optimal. Aussi, la vitesse excessive a été identifiée comme une source d'insécurité notamment sur les deux RN.

En outre, nombre de cheminements piétons au sein des villages peuvent être améliorés et sécurisés afin de rendre les circulations plus faciles.

Enfin, les tendances montrent que la mobilité de demain s'appuiera entre autres sur les modes actifs électriques qui seront un allié formidable pour relier les pôles de transports en commun structurants (comme le souhaitent les TEC dans leur plan FAST 2030) et les centres villes et villageois via des « autoroutes » cyclables.

L'objectif est donc de poursuivre la mise en œuvre d'un réseau modes actifs structurant et sécurisé au sein de la commune en mettant l'accent sur les liaisons permettant de relier entre eux les pôles les plus importants ainsi que sur le renforcement des lieux d'intermodalité (modes actifs, transports en commun et co-voiturage) et la sécurisation des traversées des RN. Les aménagements pourront également concerner la création/rénovation de voies, parkings et trottoirs mais aussi des travaux de sécurisation, de signalisation ou encore d'éclairage.

Un lien sera fait avec les objectifs de développer le maillage vert et de mettre en valeur le patrimoine.

Depuis, la commune s'est fortement impliquée dans le projet Wallonie Cyclable qui permettra de financer une bonne partie des aménagements prévus dans le PCM. Raison pour laquelle la fiche projet relative au balisage des itinéraires cyclables a été mise dans le lot 2 afin d'attendre la fin des aménagements prévus par WalCy.

Projets du PCDR permettant d'atteindre l'objectif :

- Projet 1.3 : Aménagement d'un chemin cyclable au Long Pont ;
- Projet 1.4 : Aménagement du cœur de village d'Orbais ;

- Projet 1.5 : Balisage des sentiers existants ;
- Projet 1.7 : Création d'un cœur de quartier au Ponceau ;
- Projet 1.8 : Organisation de ramassages scolaires durables ;
- Projet 2.7 : Balisage et marquage d'itinéraires cyclables ;
- Projet 2.13 : Réhabilitation et création de sentiers et itinéraires de balades ;

Exemples d'effets multiplicateurs attendus :

- Développement des circulations en modes actifs ;
- Réduction du trafic automobile ;
- Réduction des émissions de CO2 ;
- Lutte contre le réchauffement climatique ;
- Réduction de la demande en production d'énergie ;
- Augmentation de l'activité physique.

Modalités d'évaluation (indicateurs) :

- 2km sécurisés chaque année ; Rapport annuel de la commune ;
- Au moins 20% des enfants qui se rendent à l'école sans voiture ; Rapport annuel de la commune ;
- 80% de taux de satisfaction ; Enquête bisannuelle.

Liens avec le développement durable :

Impact sur le développement durable	Social	Économique	Écologique
Développement des circulations en modes actifs	x	x	x
Réduction du trafic automobile			x
Réduction des émissions de CO2			x
Lutte contre le réchauffement climatique			x
Réduction de la demande en production d'énergie		x	x
Augmentation de l'activité physique	x		

1.5. Réponse aux autres enjeux

D'autres enjeux ont été identifiés par le diagnostic partagé. Après réflexions et discussion avec le Collège et la CLDR, il a été convenu de ne pas y apporter de réponses spécifiques via le PCDR étant donné que d'autres actions et outils existent déjà par ailleurs pour y remédier :

- Enjeu 1 « Encadrer le développement territorial » et enjeu 2 « Relocaliser les zones de développement ». Plusieurs outils existent déjà qui permettent d'y répondre (CCATM, RGBSR dans deux villages et périmètre de rénovation urbaine sur Perwez-Centre). A Thorembais-Saint-Trond, un SOL est en cours d'élaboration mais son état d'avancement actuel ne permet pas encore d'en faire une traduction opérationnelle. Sur l'éventualité d'un SDC, une priorité a été donnée par volonté d'efficacité à la finalisation du PCM et du PCDR. En outre, la réalisation des SDC en Wallonie accuse actuellement un grand retard.
- Enjeu 12 « Redynamiser l'administration communale ». Cet enjeu sera traité directement via des actions inscrites dans le Plan Stratégique Transversal. Dix objectifs y sont ainsi formulés :
 - 1) Développer des synergies avec des autres institutions publiques (CPAS, Police, etc)
 - 2) Améliorer l'accueil des citoyens à l'Administration ;

- 3) *Maintenir l'équilibre financier et programmer les investissements de manière pluriannuelle ;*
- 4) *Réorganiser les services dans un souci d'efficience ;*
- 5) *Mettre en œuvre une gestion optimale des ressources humaines ;*
- 6) *Renforcer la culture d'entreprise et l'esprit d'équipe des agents communaux ;*
- 7) *Assurer une communication de qualité, accessible et transparente vers les citoyens ;*
- 8) *Donner de l'importance aux commissions consultatives ;*
- 9) *Investir dans les infrastructures communales ;*
- 10) *Mettre en conformité et respecter la réglementation en matière de protection des données et de vie privée.*

Le Collège s'y est déjà attelé via le renforcement des services communaux avec de nouveaux engagements (directrice financière, directrice générale, ...) et la clôture début 2022 des conclusions de l'audit financier.

- Enjeu 18 « Accompagner le développement du pôle commercial de Thorembais-Saint-Trond ». Cet enjeu est traité par le SOL lancé par la Commune qui a démarré en janvier 2020 et dont la programmation n'est pas encore connue à ce jour.
- Enjeu 33 « Finaliser le PCM ». Le PCM a été mis à l'enquête publique courant 2021. Les remarques qui ont été émises sont actuellement en cours de traitement pour permettre la finalisation du plan. Cependant, les différents projets relatifs à la mobilité dans le PCDR ont été élaborés en concertation rapprochée avec les projets du PCM.

2. TABLEAU DE BORD DES INDICATEURS

Objectifs	Nombre de projets concernés	Indicateurs de résultat	Cibles à atteindre	Sources de vérification
<u>Objectif 1</u> : Viser la mixité des logements dans la commune	5	Diversité des logements	10% de logements différenciés pour tous nouveaux projets d'urbanisation	Rapport annuel du service urbanisme
		Occupants	10% de chaque groupe cible par projet (jeunes ménages, personne âgée, personne isolée)	
<u>Objectif 2</u> : Garantir une diversité de services	20	Nombre de services	Maintien et/ou croissance annuelle du nombre de services offerts	Site web de la commune
		Accessibilité des services	Maintien d'un accès à l'administration communale durant au moins une plage horaire en soirée et le week-end et diversification des moyens d'accès aux services via la digitalisation	
<u>Objectif 3</u> : Agir sur l'isolation et la production locale d'énergie	3	Consommation totale d'énergie par habitant	Réduction de 2% par an	WalStat
		Production totale d'énergie renouvelable	Croissance de 2% par an	
<u>Objectif 4</u> : Devenir une commune zéro déchet	3	Quantité de déchet produite par an par habitant	Réduction de 2kg/an/habitant	Walstat
		Nombre de commerces vendant en vrac	+1 commerce par an	Site web de l'ADL
<u>Objectif 5</u> : Améliorer la communication vers le citoyen	4	Satisfaction du public	80% de taux de satisfaction	Enquête bisannuelle
<u>Objectif 6</u> : Garantir un dynamisme citoyen dans	13	Engagement citoyen	5 nouveaux citoyens investis par an	Rapport annuel de la commune

chaque village		Activités	Au moins 4 activités par mois dans la commune	Calendrier des activités communales
<u>Objectif 7</u> : Coordonner, encadrer et développer l'offre jeunesse	14	Satisfaction des jeunes	80% de taux de satisfaction	Enquête bisannuelle
		Programmation	Au moins 10 activités récurrentes par an	Rapport annuel du SCAJ
<u>Objectif 8</u> : Mettre en valeur le patrimoine et développer le tourisme	17	Satisfaction des promeneurs	80% de taux de satisfaction	Enquête bisannuelle
		Mise en œuvre	Au moins 1 élément du patrimoine mis en valeur chaque année	Rapport annuel de la commune
		Durabilité	100% des supports fonctionnels 10 ans après leur inauguration	Etat des lieux décennal
<u>Objectif 9</u> : Développer le maillage vert et bleu	11	Mise en œuvre	Au moins 5km de maillage vert supplémentaire dans les 10 ans	Rapport annuel de la commune
		Mise en œuvre	Au moins 50m de berges de ruisseaux réhabilités chaque année	Rapport annuel de la commune
		Biodiversité	1 espèce animale/végétale nouvelle relevée en moyenne par an	Rapport annuel Natagora
<u>Objectif 10</u> : Garantir une capacité d'accueil pour les entreprises et les commerces	8	Dynamique entrepreneuriale	Croissance de 2%/an des postes salariés à Perwez	Walstat
			Croissance de 2%/an du nombre d'entreprises à Perwez	Walstat
		Dynamique commerciale	Augmentation de la durée de vie moyenne des commerces	Statbel
<u>Objectif 11</u> : Poursuivre le renouveau de Perwez-Centre	6	Dynamique commerciale	Croissance du nombre de commerces à Perwez-Centre	Site web de l'ADL
		Renouvellement de la population	Baisse de l'âge moyen à Perwez-Centre	Registre de la population
<u>Objectif 12</u> : Maintenir et poursuivre la diversification agricole	7	Population agricole	Stabilisation du nombre d'exploitants agricoles	Walstat
		Diversification	Croissance du nombre d'ha dévolus à	Statbel

			des cultures différenciées	
		Commercialisation	Evolution du nombre de produits en vente directe	Site web de l'ADL
<u>Objectif 13</u> : Poursuivre le développement du réseau modes actifs et anticiper la mobilité de demain	7	Infrastructure cyclable	2km sécurisés chaque année	Rapport annuel de la commune
		Trajets scolaires	Au moins 20% des enfants qui se rendent à l'école sans voiture	Rapport annuel de la commune
		Satisfaction des utilisateurs	80% de taux de satisfaction	Enquête bisannuelle